



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

Communauté de communes Vézère
Monédières Millesources

15 Avenue du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

Création d'une maison de santé à CHAMBERET

Architecte
Jean MOULY Architecte
2, Rue des Soeurs de Nevers
19000 TULLE
Tel : 05 44 41 02 29
Email : jean.mouly@architectes.org

BET Structures
SIGMA SARL
6,Rue Chanoine Antoine Broquin
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tel : 05 55 88 37 28
Email : sigma.brive@wanadoo.fr

BET Fluides
Limousin-Auvergne-Ingénerie
14 quai Baluze
19000 TULLE
Tel : 05 55 26 00 91
Email : contact@lai19.fr

Economiste
BET DELOMENIE SARL
51 quai Aristide Briand
19000 TULLE
Tel : 05 55 26 34 96
Email : delomenietulle@wanadoo.fr

C . C . T . P .

Lot N°04 MENUISERIES EXTERIEURES
ALUMINIUM - SERRURERIE

PREScriptions TECHNIQUES

DEFINITION DE LA PRESTATION

Le CCTP du présent lot concerne les travaux du Lot N°04 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE à exécuter pour la Création d'une maison de santé à CHAMBERET pour le compte de la Communauté de communes Vézère Monédières Millesources à TREIGNAC (19-CORREZE).

DOCUMENTS TECHNIQUES/NORMES

Les entreprises seront soumises pour l'exécution de leurs travaux, aux clauses et spécifications des documents ci-après, sachant que cette liste n'est pas limitative :

DTU 32.1 : Charpente et escalier en bois
DTU 32.2 : Charpente en alliage aluminium
DTU 33.1 : Façades rideaux, façades semi-rideaux, façades panneaux
DTU 33.2 : Tolérances dimensionnelles du G.O
DTU 36.1 : Menuiseries en bois
DTU 37.1 : Menuiseries métalliques
DTU 36.1/37.1 : Choix des fenêtres en fonction de leur exposition
DTU 39 : Miroiterie-Vitrerie

Elles seront soumises en outre, aux prescriptions des textes réglementaires en vigueur au moment de l'exécution des travaux, notamment :

Recommandations générales de mise en œuvre des éléments de remplissage des façades.

Directives commune UEATC pour l'agrément des fenêtres

Directives communes UEATC pour l'agrément des façades légères.

Cahier du CSTB n° 391 d'avril 1961 panneaux de façades menuisés.

Règles NV 65-N84 définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions.

Règles CM 66 pour le calcul et l'exécution des constructions métalliques.

Aux normes françaises AFNOR qualitatives et dimensionnelles. Dans leur proposition, les constructeurs devront certifier que les ouvrages métalliques qu'ils proposent seront contrôlés par le C.E.R.F.F. (Centre d'Essai et de Recherche des Façades et Fenêtres).

Spécifications pour la mise en œuvre des produits verriers dans le bâtiment de l'office technique des matériaux verriers.

Règles TECMAVER

Normes NF P 20-302 et 20-501 concernant les caractéristiques des fenêtres, l'étanchéité AIR-EAU et les essais.

Norme NF P 24-551 concernant la protection des fenêtres métalliques (et autres normes visées par celle-ci).

Norme NF P 01-012 et NF P 06.001 concernant les dimensions et la résistance des constructions.

Norme NF A 90-450 propriétés et caractéristiques de l'anodisation de l'aluminium.

Norme NF A 91-401 à 91-412: méthode de contrôle de l'anodisation de l'aluminium.

Norme NF P 01.012 et 06.001 concernant les dimensions et résistance des constructions

Label EWA/EURAS concernant l'oxydation anodique (norme européenne).

Certification CEKAL pour les vitrages.

Toutes normes et DTU en vigueur à la remise des offres.

ANNEXES

A/ Note commune

Les entrepreneurs devront :

Vérifier tous les ouvrages et quantités portés au devis quantitatif, chacun en ce qui le concerne, compléter éventuellement ce document pour obtenir une parfaite exécution des travaux qui seront traités à prix global et forfaitaire, sans aucune majoration, y compris pour difficultés d'exécution.

NOTE IMPORTANTE

Chaque entreprise devra vérifier les quantités fournies au dossier de consultation et ne pourra les contester après signature de son marché.

Les éventuelles modifications de quantités seront bien spécifiées "Positionner la nouvelle quantité sous celle fournie à la consultation".

Le mode de métré et le sous détail pourront être fournis à l'entreprise adjudicataire suivant les principes de la circulaire du 9 mars 1982.

B/Montant de l'offre

Pour chiffrer sa proposition, l'entreprise devra disposer du dossier comportant les éléments suivants :

-Un dossier de plans complet

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- Un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) tous corps d'états ou par lot
- Un DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) de son lot
- Un CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières)
- Un RC (Règlement de la Consultation)
- Un AE (Acte d'Engagement)

C/Fin de chantier

A l'issue des travaux, l'entrepreneur fournira au Maître d'ouvrage (en 3 exemplaires) un dossier complet comprenant :

- Modifications apportées au dossier
- Fiches techniques des matériaux employés
- Fiches d'entretien des matériaux employés certifiés par le fabricant.

QUALITE DES MATERIAUX/MISE EN OEUVRE

Généralités

L'entreprise titulaire du présent lot devra fournir tous les échantillons nécessaires lors de la première réunion de chantier où elle sera convoquée afin que l'architecte puisse entériner ses choix. Les matériaux utilisés seront de première qualité et seront conformes aux spécifications des Normes NF, dans tous les cas, les provenances (non spécifiées dans le présent CCTP) seront soumises à l'agrément de l'architecte.

Il est rappelé que la notion de similitude (techniquement équivalent) appartient à l'architecte. En cas de divergence de vue avec l'entrepreneur, celui-ci sera tenu de mettre en oeuvre le matériau indiqué en référence au présent CCTP.

Qualité

A/Aluminium

Les profilés devront avoir une résistance suffisante pour ne présenter aucune flexion ni déformation. Ils devront assurer une parfaite rigidité, appropriée aux dimensions et poids des ouvrages tout équipés. Les parties saillantes telles que battements, jets d'eau, etc... devront avoir une épaisseur telle qu'aucun fléchissement ne puisse se produire sous une pression manuelle.

Tous les éléments en alliage d'aluminium seront protégés par oxydation anodique, teinte naturelle satinée mate, conforme à la classe 20, suivant norme E.W.A.A. / E.U.R.A.S. exécutée après usinage des éléments avant assemblage de ceux-ci.

L'oxydation sera réalisée dans une installation titulaire de la licence E.W.A.A. (Européen Wrought Aluminium Association) / E.U.R.A.S.

Contrôle:

-Des contrôles micrographiques seront exigés par l'architecte au moment de la fabrication. Ces contrôles seront matérialisés par des documents micrographiques certifiés.

-Les frais seront à la charge de l'entreprise.

B/Acier

Tous les aciers utilisés pour constituer éventuellement les précadres ou les ossatures à l'intérieur des cadres ou bâts en aluminium, seront galvanisés ou parkérisés.

Deux catégories distinctes seront employées suivant le cas:

°Jusqu'à 20/10ème d'épaisseur

-les aciers ordinaires en feuilles, galvanisées selon le procédé "SENDZIMIR" de galvanisation à chaud, relaminées à froid.

Les feuilles devront posséder de très hautes caractéristiques pour le pliage à froid et devront supporter les effets de la soudure sans autres détériorations que celles qui ont lieu localement.

°Au-dessus de 20/10ème d'épaisseur

-les aciers ordinaires en feuilles ou profils recevront en usine une couche de métallisation de zinc, épaisseur 40 microns, après décapage au jet de corindon, suivant normes P.N.A. 91.201.

-les aciers courants utilisés pour les ouvrages de serrurerie seront conformes aux spécifications des normes françaises.

Contrôle :

-Vérification de la galvanisation des précadres

C/Bois

Les précadres prévus en bois seront obligatoirement en sapin rouge du Nord. Le classement sera conforme aux prescriptions de la norme NF B 53-502.

Les bois contenant du tanin, tels que le chêne ou le châtaignier ne seront pas employés.

Contrôle:

°Il portera sur

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- l'essence et l'origine des bois
- le traitement

D/Boulonnerie-Quincaillerie-Ferrage

Les matériaux employés doivent comporter une protection donnant un résultat équivalent à celui des matériaux dont est fabriquée la pièce métallique maîtresse.

Pour la quincaillerie nécessaire au ferrage des menuiseries, les fournitures et travaux devront être conformes aux normes REEF dans tous les cas où cela sera possible. Toutes les fournitures entrant dans cette catégorie devront porter l'estampille NF SNFQ.

La visserie devra être entièrement en acier inoxydable.

Toutes les quincailleries spéciales non définies par les normes françaises et dont l'usage est rendu nécessaire par le ferrage de certains ouvrages décrits ci-après, devront être de première qualité et en provenance des maisons spécialisées notoirement connues pour leur bonne qualité.

L'entrepreneur se portera garant de cette qualité et en demeurera responsable.

Toute la quincaillerie sera soumise à l'agrément de l'architecte dès le début du chantier.

Les articles de quincaillerie devront correspondre aux nécessités du travail à exécuter et être proportionnés aux poids et usages des ouvrages.

Toutes poignées utiles pour la manutention et préhension seront prévues.

Avant la pose, les pièces mobiles ou les mécanismes doivent être soigneusement graissés ou huilés s'il y a lieu.

La fixation de la quincaillerie sur les parties métalliques sera faite au moyen de vis, de boulons, etc... de même nature que la quincaillerie et il devra être garanti que ces fixations ne puissent subir aucune altération physique et mécanique.

E/Joints et calfeutrements

L'entrepreneur garantira toutes les ouvertures extérieures contre les infiltrations des eaux de pluie et de condensation.

A ce sujet, il sera fait un large emploi et toutes les fois que cela est nécessaire, de joints plastiques, d'une marque à faire agréer par les architectes et bureau de contrôle. Ces calfeutrements devront présenter les propriétés suivantes:

- Ne pas couler jusqu'à 70°
 - Rester plastique jusqu'à -30° (moins 30°)
 - Adhérer absolument sur tous les matériaux même humides
 - Avoir les caractéristiques mécaniques minimum suivantes :
 - Allongement de la rupture 250 %
 - Contrainte de rupture: 0,18 bars
 - Variation de poids après séchage: 1,30 % après 28 jours d'étuveage à 70°C
 - Etre résistants à l'ozone, aux rayons ultra-violets et aux changements de température
- Ces joints plastiques seront complétés par des bourrages en feuillures profondes par des cordons préformés indestructibles en mousse plastique.
- En tout état de cause, les joints et mastics devront satisfaire aux spécifications suivantes:
- °En ce qui concerne les demandes d'emploi et leur mise en œuvre:
 - recommandations professionnelles concernant l'utilisation des mastics pour l'étanchéité des joints édités par la SNJF en septembre 1972
 - °En ce qui concerne les mastics eux-mêmes :
 - soit à la norme NF P 30-303
 - soit figurer dans la liste du SNJF concernant les produits ayant satisfait aux essais prévus par les normes en préparation.

L'entreprise devra aussi toutes les baguettes de calfeutrements nécessaires à un parfait achèvement de ses travaux .

F/Vitrages

Généralités:

Les vitrages isolants devront faire l'objet d'une certification CEKAL

L'épaisseur des vitrages sera calculée en fonction:

- de la pression des vents (région et site)
- du type de menuiserie (ouvrante ou fixe)
- des dimensions des vitrages (surface ou 1/2 périmètre)

Tous les vitrages devront être munis d'une marque signalisatrice

°Glaces:

Elles seront conformes aux prescriptions des normes NF B 32.003 et NF P 78.302.

°Glaces trempées

Glaces ayant subi un traitement thermique de renforcement augmentant considérablement sa résistance aux contraintes mécaniques. Conformes aux normes NF B 32.500 et NF P 78.304.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

°Glaces feuilletées

Vitrages réalisés par l'assemblage intime de deux vitrages simples, par l'intermédiaire d'un intercalaire en matière plastique. Conforme à la norme NF P 78.303.

°Vitrages de contrôle solaire

Vitrage réalisé par assemblage intime de deux vitrages dont une face de protection solaire permettant de limiter les apports solaires.

°Vitrages isolants thermiques

Pour les produits verriers les composants doivent répondre aux définitions énoncées concernant chacun d'eux.

L'étanchéité de la lame d'air que ces produits comportent, doit être assurée de façon durable afin d'éviter toute trace de condensation ou autre dépôt sur les faces internes des vitrages.

°Contrôle

Si la mise en œuvre des produits verriers se fait dans des menuiseries extérieures en aluminium à feuillures auto-drainantes, avec parcloses.

Le calage des volumes sera obtenu par calage d'assise et calage périphérique.

Le système d'étanchéité comportera:

-garniture principale (côté châssis) : bande préformée ou obturateur plastique

-garniture secondaire (côté parcloses) : bande préformée ou obturateur ou profilé élastomère.

Réservations/Tolérances

A/Réservations-Percements-Scellements.

L'entrepreneur de menuiserie attributaire devra prendre contact dès le début du chantier avec l'entrepreneur de gros-œuvre pour la pose de ses ouvrages.

Il lui fournira sous sa responsabilité, des gabarits nécessaires à l'exécution des percements et des trous à réserver, à la charge de l'entrepreneur de gros-œuvre de les mettre en place.

Les scellements seront exécutés par l'entrepreneur de menuiserie. Les trous seront percés avec soin aux dimensions strictement nécessaires. Les scellements seront toujours faits au ciment. Il ne sera fait aucun percement dans les ouvrages en béton armé sans s'être assuré auparavant auprès de l'entrepreneur de gros-œuvre que ces percements ne nuisent pas à la solidité des ouvrages.

L'entrepreneur de menuiserie devra prendre toutes précautions pour ne pas dégrader les enduits de maçonnerie ou parements faits, toutes réparations ou remise en état nécessitées de ce fait lui incombeant.

Il devra poser ses ouvrages avec joint plastique étanche de forte épaisseur au pourtour.

B/Tolérances

Verticabilité

+/-2mm pour 3,00 m hauteur maximum

+/-3mm pour hauteur supérieure à 3,00 m

Horizontabilité

+/-1,5 mm jusqu'à 3,00 m

+/-2mm jusqu'à 5,00 m

+/-2,5 mm au-dessus de 5,00 m

Manutention/Protection

Toutes les opérations, frais et faux frais relatifs aux transports, manoeuvres et manutentions diverses, et durant les travaux des autres corps d'état, traçage, pose, réglage, ajustages, mise en état de fonctionnement, etc... concernant les ouvrages du présent lot, sont à la charge de l'entrepreneur.

Celui-ci sera entièrement responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception, devra prendre toutes les précautions pour que les éléments ne soient pas détériorés compte tenu des aléas du chantier.

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

Sommaire

04.1 BLOC PORTE METALLIQUE	1
04.1.1 Coupe-feu	1
04.2 MENUISERIE ALUMINIUM	1
04.2.1 Porte pleine	1
04.2.2 Porte vitrée	2
04.2.3 Châssis	3
04.2.4 Ensemble menuisés	4
04.3 OCCULTATIONS	5
04.3.1 Volets roulants	5
04.3.2 Stores extérieurs	6
04.4 BRISE SOLEIL	6
04.4.1 Métallique	6
04.5 GARDE CORPS	7
04.5.1 Extérieur	7
04.6 ACCESSOIRES	7
04.6.1 Signalisation handicapé	7
04.6.2 Bavettes/Seuils	7
04.6.3 Entrée d'air	7
04.6.4 Organigramme	8
04.7 DIVERS	8
04.7.1 Enseignes	8
04.7.2 Protection/Echafaudage/Nettoyage	8

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

04.1 BLOC PORTE METALLIQUE

04.1.1 Coupe-feu

04.1.1.1 Tenue 1/2 heure

04.1.1.1.1 Métallique de 100 x 215 ht - CF 1/2H -

Bloc porte des Ets HÖRMANN série HF 30-1 ou techniquement équivalent, composé de :
-PORTE :

°Double paroi d'épaisseur 45 mm avec recouvrement de feuillure sur 2 côtés, tôles en acier galvanisé à peindre de 0.88 mm d'épaisseur avec renforts intérieur en acier, montant central de feuillure en profil alu et isolation thermique par laine minérale.

°Tenue au feu : CF 1/2 heure

-HUISSERIE:

°Huisserie d'angle en Z acier galvanisé de 3mm d'épaisseur à assembler avec joint intumescence superposé et protégé par une tôle soudée.

Pattes d'ancrages soudées à cheviller.

°En applique entre murs

-FERRAGE:

°2 paumelles simples et 1 point d'anti-dégondage en acier

-QUINCAILLERIE:

°Barre anti-panique des Ets JPM série 8200 CF ou techniquement équivalent avec 1/2 cylindre sur organigramme.

-FERME-PORTE:

°DORMA série TS 93 ou techniquement équivalent adapter au vantail.

-TENUE AU FEU:

°Tenue au feu du bloc-porte et de ces accessoires: 1/2Heure

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : 100 x 215 cm ht

Caractéristique thermique : U=1,80 W/m².K

Finition : Galvanisé à chaud + thermolaquage teinte RAL au choix de l'architecte

► Localisation :

Pour porte sur chaufferie du bâtiment en extension en façade Nord-Est, suivant plans et indications de l'architecte.

04.2 MENUISERIE ALUMINIUM

04.2.1 Porte pleine

04.2.1.1 A un vantail

04.2.1.1.1 Porte pleine de 94 x 215 ht avec oculus

Réalisation d'une porte pleine avec double oculus en profils aluminium en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent composé de :

-Un ouvrant à la française vers l'intérieur

-Accessoires tels que :

°Précadres ou fourrures pour isolant

°Montants et traverses nécessaires

°Parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur

°Profils et baguettes d'habillage

°Remplissage par une tôle aluminium sur chaque face, avec interposition d'une mousse de polyuréthane d'épaisseur appropriée

°Oculus rectangulaire de 20 x 100 cm ht sur 1 côté du vantail en double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

- °Ferrage par paumelles aluminium soudées avec chemise en polyamide, axes, insert et visserie inox en nombre suffisant
- °Béquilles et plaques en aluminium prélaqué
- °Fermeture 3 points avec serrure encastrée pour cylindre européen de sécurité sur organigramme.
- °Ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids de à chaque vantail
- °Arrêt de porte en nylon, butoir en polyuréthane coloris noir, fixation invisible
- °Etc...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Isolation thermique : $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2\text{K}$
 Dimensions : 94 x 215 cm ht suivant plans
 Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

Pour porte sur local dasri et dégagement propre dans bâtiment en extension en façade Nord-Ouest, suivant plans et indications de l'architecte.

04.2.1.1.2 Porte pleine de 104 x 215 ht

Réalisation d'une porte pleine en profils aluminium en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent composé de :

- Un ouvrant à la française vers l'extérieur
- Accessoires tels que :
- °Précadres ou fourrures pour isolant
- °Montants et traverses nécessaires
- °Parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur
- °Profils et baguettes d'habillage
- °Remplissage par une tôle aluminium sur chaque face, avec interposition d'une mousse de polyuréthane d'épaisseur appropriée
- °Ferrage par paumelles aluminium soudées avec chemise en polyamide, axes, insert et visserie inox en nombre suffisant
- °Béquilles et plaques en aluminium prélaqué
- °Fermeture 3 points avec serrure encastrée pour cylindre européen de sécurité sur organigramme.
- °Ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids de à chaque vantail
- °Arrêt de porte en nylon, butoir en polyuréthane coloris noir, fixation invisible
- °Etc...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Isolation thermique : $U_w = 1,50 \text{ W/m}^2\text{K}$
 Dimensions : 104 x 215 cm ht suivant plans
 Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

Pour porte sur cabinet kinésithérapeute du bâtiment en extension en façade Sud-Ouest, suivant plans et indications de l'architecte.

04.2.2 **Porte vitrée**

04.2.2.1 **A un vantail**

04.2.2.1.1 Porte vitrée de 104 x 215 ht

Réalisation d'une porte en profils aluminium en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent composé de :

- Un ouvrant à la française vers l'extérieur
- Accessoires tels que :
 - °Précadres ou fourrures pour isolant
 - °Montants et traverses intermédiaires nécessaires
 - °Parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur.
 - °Profils et baguettes d'habillage
 - °Ferrage par paumelles aluminium soudées avec chemise en polyamide, axes, insert et visserie inox en nombre suffisant
 - °Barre anti-panique 3 points en applique des Ets BRICARD série Touch bar Evolution ou techniquement équivalent avec ensemble plaque et bâquille fixe côté extérieur.
 - °Ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids du vantail
 - °Arrêt de porte de plancher en nylon, butoir en polyuréthane coloris noir, fixation invisible
 - °Etc...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité et retardateur d'effraction Stadip SP10 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émise Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) : $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire : $g_{EN410}=0,49$

Dimensions : 104 x 215 cm ht suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte

► **Localisation :**

Pour porte sur dégagement du bâtiment en extension en façade Sud-Ouest, suivant plans et indications de l'architecte.

04.2.3 Châssis

04.2.3.1 Oscillo-battant

04.2.3.1.1 Châssis oscillo-battant de 90 x 125 ht

Réalisation de châssis oscillo-battant en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent comprenant, précadres ou fourrures pour isolant, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur, paumelles aluminium en nombre suffisant et manœuvre par garniture périphérique avec poignée pivotante tringle incorporée, système de sécurité évitant toute fausse manœuvre, etc ... et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Planilux clair de 4 mm

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Stadip 44.2 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émise Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) : $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire : $g_{EN410}=0,49$

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

Dimensions : 90 x 125 cm ht suivant plans
 Coloris : Au choix de l'architecte.

► Localisation :

Pour châssis sur cabinet kinésithérapeute, box, ostéopathe-podologue, dentiste, ophtalmologue, gynécologue, cabinets infirmiers 1 et 2 et accueil-dégagement du bâtiment en extension en façades Nord-Ouest, Sud-Ouest et Nord-Est, suivant plans et indications de l'architecte.

04.2.4 **Ensemble menuisés**

04.2.4.1 **Extérieur - Ouvrant à la française -**

04.2.4.1.1 Ensemble menuisé de 390 x 225 ht

Réalisation d'un ensemble menuisé en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent comprenant précadres ou fourrures pour isolant, montants et traverses intermédiaires, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur et composé de :

-1 porte à 1 vantail ouvrant à la française vers l'extérieur compris seuil aluminium conforme PMR, paumelles aluminium en nombre suffisant, barre anti-panique 3 points en applique des Ets BRICARD série Touch bar Evolution ou techniquement équivalent avec ensemble plaque et bâquille côté extérieur pour cylindre européen de sécurité sur organigramme, ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids du vantail, etc ...
 -1 ensemble menuisé composé de châssis fixes vitré avec montants et traverses intermédiaires sur un côté de la porte
 -Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage de l'ensemble : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité et retardateur d'effraction Stadip SP10 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émissive Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) : $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire : gEN410=0,49

Dimensions : 390 x 225 cm ht suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte.

► Localisation :

Pour ensemble menuisé sur secrétariat du bâtiment en extension en façade Nord-ouest, suivant plans et indications de l'architecte.

04.2.4.1.2 Ensemble menuisé de 390 x 225 ht

Réalisation d'un ensemble menuisé en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent comprenant précadres ou fourrures pour isolant, montants et traverses intermédiaires, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur et composé de :

-1 porte à 1 vantail ouvrant à la française vers l'extérieur compris seuil aluminium conforme PMR, paumelles aluminium en nombre suffisant, barre anti-panique 3 points en applique des Ets BRICARD série Touch bar Evolution ou techniquement équivalent avec ensemble plaque et bâquille côté extérieur pour cylindre européen de sécurité sur organigramme, ferme porte à glissière avec régulateur de fermeture des Ets BRICARD série 607 ou techniquement équivalent adapté au poids du vantail, etc ...

-1 ensemble menuisé composé de châssis fixes vitré avec montants et traverses intermédiaires de part et d'autre de la porte

-Etc ...

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage de l'ensemble : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité et retardateur d'effraction Stadip SP10 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émise Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) : $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire : $g_{EN410}=0,49$

Dimensions : 390 x 225 cm ht suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

Pour ensemble menuisé sur accueil-dégagement du bâtiment en extension en façade Sud-Ouest, suivant plans et indications de l'architecte.

04.2.4.2 Extérieur - Fixe -

04.2.4.2.1 Ensemble menuisé fixe de 390 x 225 ht

Réalisation d'un ensemble menuisé en profils aluminium prélaqué à rupture de pont thermique de sections, formes et profils appropriés, comportant toutes feuillures, rainures, gorges et recouvrements nécessaires et bénéficiant d'une garantie décennale du fabricant, des Ets TECHNAL ou techniquement équivalent composé de châssis fixes comprenant, précadres ou fourrures pour isolant, montants et traverses intermédiaires, parecloses fixées par vis ou clips, joints et fonds de joints d'étanchéité, profils et baguettes d'habillage, tous ouvrages de drainage et d'évacuation des eaux vers l'extérieur et gorge de récupération des eaux de condensation côté intérieur et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Vitrage de l'ensemble : double vitrage isolant de protection conforme à la norme NF P 78.303, des Ets SAINT GOBAIN ou techniquement équivalent composé de :

Face intérieure : Verre feuilleté de sécurité Stadip 44.2 clair

Lame d'argon à 90% : 16 mm

Face extérieure : Verre feuilleté de sécurité et retardateur d'effraction Stadip SP10 clair dont une des glaces sera en verre à couche faiblement émise Planistar clair de 4 mm

Caractéristiques minimales de la menuiserie (vitrage + châssis) : $U_w=1,60 \text{ W/m}^2\text{C}$

Facteur solaire : $g_{EN410}=0,49$

Dimensions : 390 x 225 cm ht suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

Pour ensemble menuisé sur accueil-dégagement du bâtiment en extension en façade Sud-Ouest, suivant plans et indications de l'architecte.

04.3 OCCULTATIONS

04.3.1 Volets roulants

04.3.1.1 Volet roulant aluminium + coffre monobloc

04.3.1.1.1 Pour baie de 90 x 125 ht avec coffre.

Volets roulants à lames d'aluminium isolante à manœuvre électrique des Ets BUBENDORF série DP 90 ou techniquement équivalent compris coulisses aluminium, axe de 60 mm, moteur asynchrone monophasé de puissance adaptée au poids du tablier, , lames anti-vandalisme en partie basse, caisson en éléments alvéolaires en PVC de section appropriée à face intérieure ouvrante ou démontable avec isolation incorporée ($U_c= 1,00 \text{ m}^2\text{.K/W}$), raccordement électrique sur attente laissée par l'électricien et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Type de commande : Radio avec télécommandes

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

Dimensions : Suivant plans.

Coloris : Au choix de l'architecte (palette complète RAL).

► Localisation :

Pour volet roulant sur châssis sur cabinet kinésithérapeute, box, ostéopathe-podologue, dentiste, ophtalmologue, gynécologue, cabinets infirmiers 1 et 2 et accueil-dégagement du bâtiment en extension en façades Nord-Ouest, Sud-Ouest et Nord-Est, suivant plans et indications de l'architecte.

04.3.2 Stores extérieurs

04.3.2.1 Stores à enroulement

04.3.2.1.1 Store extérieur pour baie de 291 x 225 ht env

Stores de protection solaire à enroulement des Ets FABER série Screenflex ou techniquement équivalent, comprenant :

- Coffre 4 faces en aluminium extrudé laqué de dimensions appropriée suivant taille de la baie
- Tube d'enroulement supérieur en aluminium laqué de diamètre 28 mm, compris bouchons d'extrémité et supports de fixations
- Manoeuvre manuelle par mécanisme à commande latérale par treuil et manivelle fixe ou décrochable
- Store en toile "screen" classée au feu M1, avec barre de charge en acier gainée PVC et guidage latéral par coulisses latérales porteuses en aluminium extrudé laquées

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte.

► Localisation :

Pour store au droit de l'ensemble menuisé (sauf porte) sur secrétariat du bâtiment en extension en façade Nord-Ouest, suivant plans et indications de l'architecte.

04.4 BRISE SOLEIL

04.4.1 Métallique

04.4.1.1 En caillebotis métallique

04.4.1.1.1 Brise-soleil en caillebotis métallique

Réalisation de brise-soleil composé de :

- °Ossature de support en tube de section appropriée, compris platines, fixations, etc...
- °Cable de maintien de diamètre appropriée en acier inoxydable, fixé sur ossature et contre acrotères béton, compris fixations, etc...
- °Cornières de maintien de section appropriée, soudées sur ossature de support
- °Brise-soleil en caillebotis électro-forgé de section appropriée, mis en place entre cornière
- °Accessoires nécessaires :
- Platines, goussets, cornières d'attache
- Boulonnnerie, tiges d'ancrage, chevillages, prescellements
- Assemblage général, etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions des fabricants, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : suivant plans

Finition : Galvanisation à chaud

► Localisation :

Pour brise soleil au droit des ensembles menuisés sur secrétariat et accueil-dégagement en façades Nord-Ouest et Sud-Ouest du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

04.5 GARDE CORPS

04.5.1 Extérieur

04.5.1.1 Droits

04.5.1.1.1 Garde-corps extérieur - hauteur : 0,80 m -

Réalisation de garde-corps comprenant :

- Montants en fer plat de section appropriée fixés sur dalle BA par l'intermédiaire de platines compris découpes biaises en partie haute des montants.
- Main-courante en tube rond de diamètre approprié fixée sur les montants ci-dessus
- Tous les accessoires nécessaires
- Un assemblage général
- Etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

Finition : Galvanisation à chaud

Dimensions : Suivant plans

► Localisation :

Pour garde-corps sur relevés BA de la cour anglaise d'accès à la chaufferie du bâtiment en extension, en façade Nord-Est, suivant plans et indications de l'architecte.

04.6 ACCESSOIRES

04.6.1 Signalisation handicapé

04.6.1.1 Signalisation déficient visuel

L'entreprise devra la mise en place de bandes horizontales contrastées à 110 cm et 160 cm ht formant des ronds d'entraxe approprié sur les vitrages pour signalisation déficient visuel conformément à la réglementation PMR compris nettoyage des vitrages et toutes sujétions de réalisation.

► Localisation :

Pour signalétique PMR au droit des ensembles menuisés sur accueil-dérgagement et secrétariat du bâtiment en extension en façades Nord-ouest et Sud-Ouest, suivant plans et indications de l'architecte.

04.6.2 Bavettes/Seuils

04.6.2.1 Bavettes aluminium

04.6.2.1.1 Bavette d'appuis en aluminium.

Réalisation de bavette d'appuis de baie en tôle aluminium de 15/10ème, venant en recouvrement complet de l'appui (béton, bois, métal, etc ...) compris façonnage, pliage, coupes, fixations, joints élastomère et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte

► Localisation :

Pour bavette au droit des châssis sur cabinet kinésithérapeute, box, ostéopathe-podologue, dentiste, ophtalmologue, gynécologue, cabinets infirmiers 1 et 2 et accueil-dérgagement du bâtiment en extension en façades Nord-Ouest, Sud-Ouest et Nord-Est, suivant plans et indications de l'architecte.

04.6.3 Entrée d'air

04.6.3.1 Fourniture et Pose

04.6.3.1.1 Entrée d'air de 15 et 30 m3/h

L'entreprise devra la fourniture et pose de l'ensemble des entrées d'air équipant les menuiseries du projet de sections appropriées compris toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre suivant les réglementations en

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

vigueur.

Section : 15 et 30 m3/h

Nota : L'entreprise du lot Ventilation fournira au titulaire du présent lot un plan de positionnement de l'ensemble des entrées d'air, qui aura été préalablement approuvé par le bureau de contrôle.

► **Localisation :**

Pour fourniture et pose des entrées sur les menuiseries du bâtiment en extension, suivant plans et indications du BET Fluides.

04.6.3.1 2 Entrée d'air de 15 et 30 m3/h sur existant

L'entreprise devra la fourniture et pose de l'ensemble des entrées d'air équipant les menuiseries existantes compris dépôse d'un vantail, entailles dans traverses hautes repose du vantail et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre suivant les réglementations en vigueur.

Section : 15 et 30 m3/h

Nota : L'entreprise du lot Ventilation fournira au titulaire du présent lot un plan de positionnement de l'ensemble des entrées d'air, qui aura été préalablement approuvé par le bureau de contrôle.

► **Localisation :**

Pour fourniture et pose des entrées sur les menuiseries du bâtiment existant suivant plans et indications du BET Fluides.

04.6.4 **Organigramme**

04.6.4 1 Pour mémoire.

L'entreprise devra prévoir d'assister à la réunion concernant l'établissement de l'organigramme des cylindres du projet afin de communiquer par écrit le nombre et le type de serrure à équiper.

La fourniture et la pose sera due par le titulaire du lot Menuiserie Intérieures bois

Toutes erreurs de quantité ou de description de la part de l'entreprise titulaire du présent lot, entraînant une nouvelle commande, sera imputée automatiquement sur le montant du marché du présent lot.

04.7 **DIVERS**

04.7.1 **Enseignes**

04.7.1.1 **Enseigne/Sigle**

04.7.1.1 1 Lettres métalliques "Maison de Santé"

L'entreprise devra la fourniture pose de lettres métalliques en tôle pliée d'épaisseur appropriée et découpée au laser compris façonnage, fixations appropriées pour accrochage sur mur de façade et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre.

Texte à prévoir : Maison de Santé (Hauteur 25 cm et 40 cm pour les majuscules)

Finition : Thermolaquage de teinte RAL par application d'une peinture en poudre de qualité polyester architectural

► **Localisation :**

Pour enseigne en façade Nord-Ouest du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.

04.7.2 **Protection/Echafaudage/Nettoyage**

04.7.2 1 L'ensemble suivant CCTP.

L'entreprise devra prévoir toutes les protections et échafaudages réglementaires, qui lui seront nécessaires à une parfaite et complète sécurité de son personnel, ainsi qu'à une parfaite et complète mise en oeuvre de ses produits. De plus elle devra respecter les obligations en matière de coordination pour la santé et la sécurité conformément à la loi n° 93-1418 du 31.12.94, ainsi que les conditions prévues au Code du Travail et des règlements en vigueur. Elle devra tenir compte des demandes énumérées dans le P.G.C. L'entreprise devra

DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

également un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier ainsi qu'un général à la fin de son intervention.